



Mondercange, le 4 décembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 7 décembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

Nous venons d'apprendre que le bail à loyer conclu avec le service d'aide à domicile qui occupe l'immeuble communal sis 15, Grand-Rue à Mondercange vient d'être résilié. Apparemment, le Collège des Bourgmestre et Échevins serait enclin à reloger ce service dans la structure « A Bosselesch ».

Dans ce contexte, les Conseillers socialistes demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il confirmer l'existence d'un tel projet ?
- si oui, est-ce qu'il peut donner les détails concernant l'échéancier et le montant du nouveau bail ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins a-t-il cherché une solution pour éviter à l'avenir le stationnement des voitures de service du réseau d'aide à domicile sur le domaine public ? S'il est prévu de mettre à disposition le sous-sol de la structure « A Bosselesch », est-ce qu'il restera une réserve d'emplacements suffisante pour répondre à toute demande future des occupants des logements seniors ?
- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut déjà informer le Conseil communal sur la réaffectation de l'immeuble dans la Grand-rue, une fois le locataire actuel parti ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK